

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
3 mai 2024
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 22 avril 2024, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Mozambique auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que le Mozambique, qui assurera la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai 2024, organisera un débat public consacré au maintien de la paix et de la sécurité internationales qui aura pour thème : « Renforcer le rôle des États d'Afrique face aux problèmes de sécurité et de développement dans le monde » et se tiendra le 23 mai, à 10 heures.

Afin d'orienter la discussion, le Mozambique a établi la note de cadrage ci-jointe (voir annexe). Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,
Représentant permanent
(*Signé*) Pedro **Comissário**



Annexe à la lettre datée du 22 avril 2024 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Mozambique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Note de cadrage pour le débat public consacré au maintien de la paix et de la sécurité internationales qui se tiendra le 23 mai 2024 au Conseil de sécurité sur le thème : « Renforcer le rôle des États d'Afrique face aux problèmes de sécurité et de développement dans le monde »

I. Introduction

En mai 2024, le Mozambique, qui assurera la présidence du Conseil de sécurité, a l'intention d'organiser un débat public sur le thème « Renforcer le rôle des États d'Afrique face aux problèmes de sécurité et de développement dans le monde » au titre de la question intitulée « Maintien de la paix et de la sécurité internationales ».

Le débat public s'inscrit dans le cadre de l'action que mène le Conseil en vue de promouvoir une meilleure compréhension de la dynamique complexe entre la paix et le développement dans le monde, en particulier sur le continent africain, une articulation qui définit l'action de l'Organisation des Nations Unies depuis sa création.

Le débat public, qui fera fond sur les discussions et les réflexions antérieures, sera également l'occasion pour les participants de discuter des moyens de renforcer les capacités fonctionnelles des États et des institutions d'Afrique, ainsi que leur faculté d'influer sur les priorités arrêtées au niveau mondial et d'atteindre à une plus grande indépendance dans les processus de prise de décision.

Non seulement le renforcement des États et des institutions d'Afrique est bénéfique en soi, mais, par effet d'entraînement, il contribue également à la stabilité et à la sécurité dans le monde et favorise l'avènement d'une communauté mondiale résiliente, adaptable et soudée, dans laquelle, à terme, les bénéfices de la paix se répartiront de manière équitable. Comme nous avons pu le constater dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), même de modestes investissements dans les États et les institutions d'Afrique en matière de prévention des maladies infectieuses peuvent déboucher sur des stratégies fructueuses dont le reste du monde peut s'inspirer et tirer parti.

Au cours de la dernière décennie, le Conseil de sécurité a organisé de nombreux débats sur la promotion de la paix par le développement en Afrique dans le but de renforcer l'influence mondiale de celle-ci et sa contribution au bien commun. Cela montre qu'il lui porte une attention constante et qu'il estime qu'elle joue un rôle essentiel dans les efforts de consolidation de la paix au niveau mondial :

- En février 2011, le Brésil a organisé un débat public ayant pour thème « L'interdépendance de la sécurité et du développement ». À cette occasion, le Conseil de sécurité a adopté une déclaration de sa présidence ([S/PRST/2011/4](#)), dans laquelle il a souligné que la reconstruction, le relèvement économique et le renforcement des capacités étaient des conditions essentielles du développement à long terme des pays au lendemain de conflits et d'une paix durable.
- En mai 2021, la Chine a organisé un débat public ayant pour thème : « Éliminer les causes profondes des conflits tout en favorisant le relèvement après la pandémie en Afrique ». À cette occasion, le Conseil de sécurité a adopté une

déclaration de sa présidence (S/PRST/2021/10) dans laquelle il a souligné le rôle essentiel que joue le développement socioéconomique dans la pérennisation de la paix.

- En août 2022, la Chine a organisé un débat public ayant pour thème : « Paix et sécurité en Afrique : renforcer les capacités pour pérenniser la paix ». À cette occasion, le Conseil de sécurité a adopté une déclaration de sa présidence (S/PRST/2022/6) dans laquelle il a souligné le rôle essentiel du développement socioéconomique dans la pérennisation de la paix.
- En mars 2023, le Mozambique a organisé un débat public sur le thème : « Paix et sécurité en Afrique : l'effet des politiques de développement sur la mise en œuvre de l'initiative Faire taire les armes ». Le débat portait sur les liens entre les initiatives de développement et les dynamiques de conflits en Afrique et sur l'importance de traiter les causes profondes internes comme externes, ainsi que le contexte historique général dans lequel s'inscrivent les conflits en Afrique.
- En novembre 2023, la Chine a organisé un débat public sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : mettre le développement commun au service de la pérennisation de la paix ».

Dans le Nouvel Agenda pour la paix, le Secrétaire général, António Guterres, a indiqué que « le développement durable [était] en définitive la seule façon de remédier intégralement aux causes interdépendantes et multidimensionnelles de la violence et de l'insécurité ». Il est particulièrement indiqué de se concentrer sur cette relation symbiotique entre bonne gouvernance, paix, sécurité et développement lorsqu'il est question des possibilités qui s'offrent à l'Afrique pour accroître son importance sur la scène internationale.

Alors que nous approchons du soixante et unième anniversaire de la création de l'Organisation de l'unité africaine, précurseur de l'Union africaine, et du vingtième anniversaire de la mise en place du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, il est opportun de réfléchir aux possibilités et aux stratégies permettant d'exploiter l'immense richesse du continent africain. Les États d'Afrique ont la capacité d'apporter une grande contribution au bien commun, et il est essentiel de réfléchir aux diverses façons d'exploiter ce potentiel au maximum.

Ainsi, le débat public sera l'occasion d'examiner comment optimiser la coopération internationale pour faire en sorte que les États et les institutions d'Afrique soient mieux à même de relever les défis interdépendants liés à la paix, à la sécurité et au développement.

II. Contexte

L'Afrique connaît actuellement la croissance démographique la plus rapide au monde, et sa population devrait doubler d'ici 2050 pour s'établir à 2,5 milliards de personnes. Cette poussée démographique offre une myriade de possibilités pour ce qui est de générer une croissance solide et inclusive, exploitant les abondantes ressources naturelles et l'important capital humain dont dispose le continent, au bénéfice de celui-ci et, plus largement, de la communauté mondiale.

Les nations africaines continuent de contribuer au bien commun, donnant tout leur sens aux notions de solidarité et de multilatéralisme dans les relations internationales. Toutefois, certains événements endogènes et exogènes récents ont considérablement entravé la capacité de l'Afrique à exploiter son potentiel en vue de renforcer son influence mondiale.

Sur le plan politique et en matière de sécurité, malgré les efforts considérables déployés pour renforcer les liens entre l'Architecture africaine de gouvernance et l'Architecture africaine de paix et de sécurité, le continent reste en proie à des difficultés de taille, parmi lesquelles comptent la résurgence des changements anticonstitutionnels de gouvernement et la menace croissante du terrorisme. Ces problèmes se font jour alors même que les structures de gouvernance mondiale, créées après la Seconde Guerre mondiale, laissent apparaître des signes de tension et de division.

Sur le plan du développement, le sous-développement économique, qui est un facteur majeur d'instabilité, est lui-même alimenté par les conflits. Bien qu'il soit riche en ressources naturelles et humaines, le continent est confronté à des problèmes structurels complexes, comme le fait que les systèmes financiers et commerciaux internationaux ne sont pas conçus pour répondre aux besoins d'États fragiles.

Selon le Fonds monétaire international, 19 pays africains étaient déjà en situation de surendettement ou risquaient fortement de le devenir en 2022. Minée par les effets économiques conjugués de la pandémie de COVID-19 et des catastrophes climatiques et freinée par des vents géopolitiques contraires, la croissance a ralenti en Afrique subsaharienne, passant de 3,6 % en 2022 à 2,6 % en 2023.

En raison de ces problèmes interdépendants, 60 % de la population africaine continue de vivre en dessous du seuil de pauvreté. En outre, les États africains éprouvent des difficultés à satisfaire les multiples besoins de populations diverses et grandissantes et à concrétiser les aspirations que renferment les objectifs de développement durable, l'initiative « Faire taire les armes » et l'Agenda 2063.

Toutefois, ces redoutables obstacles sont également l'occasion pour le continent de s'employer plus activement à relever les défis qui lui sont propres ainsi que ceux auxquels le monde est confronté en misant sur les forces et les atouts qui sont les siens.

Il faut commencer par reconnaître que l'Afrique n'est pas une entité homogène. Elle représente le deuxième plus grand continent par la superficie comme par la population, et recèle une incroyable diversité linguistique, culturelle, ethnique et économique. Elle dispose également d'un réseau de plus en plus sophistiqué d'institutions régionales et continentales qui lui permettent de formuler des positions sur diverses questions mondiales.

Dans le domaine de la paix et de la sécurité, les États africains ont fait preuve d'une innovation remarquable sur la scène mondiale, notamment pour pallier la lenteur des réformes de l'architecture internationale de paix et de sécurité.

Parmi les principaux exemples de coopération régionale en matière de paix et de sécurité, on peut citer l'Union africaine et le réseau d'organisations sous-régionales et de communautés économiques régionales qui couvre le continent. La paix est plus répandue en Afrique aujourd'hui qu'il y a 20 ans. Cette amélioration est imputable à l'action de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (dont font partie l'Union africaine et les communautés économiques régionales), ainsi qu'aux efforts déployés individuellement par les États pour s'attaquer aux causes de l'insécurité sur leur territoire.

La volonté affirmée du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de trouver des solutions africaines aux problèmes africains, ainsi que l'influence croissante de la formation des membres africains du Conseil de sécurité de l'ONU [Algérie, Mozambique et Sierra Leone, auxquels s'ajoute le Guyana (A3+)] au sein de celui-ci, illustrent parfaitement la capacité de l'Afrique à élaborer des stratégies novatrices dans le carcan structurel que lui impose l'architecture mondiale contemporaine de paix et de sécurité. L'Afrique est bien placée pour jouer un rôle

central dans un monde caractérisé par le « multilatéralisme en réseau », et en ce sens cadre parfaitement avec la vision exprimée par le Secrétaire général de l'ONU.

Dans ce contexte, la coopération stratégique entre l'ONU et l'Union africaine apparaît comme cruciale. En décembre 2023, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2719 (2023), texte historique dans lequel il a approuvé des mesures de coopération, de collaboration et de partage durable des charges et des responsabilités au niveau institutionnel avec l'Union africaine.

Sur le plan du développement, si l'économie africaine a ralenti au cours de la dernière décennie, la moitié de la population du continent vit dans des pays qui ont prospéré. Derrière la diversité de l'Afrique se cachent des réussites dans de nombreux pays qui pourraient servir de modèles pour ce qui est d'établir la productivité comme pierre angulaire de la croissance économique du continent et de son gain d'influence dans le monde.

La trajectoire que suit l'adoption de la téléphonie mobile en Afrique est particulièrement évocatrice. En l'espace de deux décennies, l'Afrique s'est affranchie de la téléphonie fixe pour devenir l'endroit où le taux d'adoption de la téléphonie mobile augmente le plus rapidement au monde.

La transition vers les énergies renouvelables représente une autre occasion importante pour l'Afrique de jouer un rôle moteur sur la scène mondiale. L'Agence internationale de l'énergie atomique insiste sur le fait qu'il serait impossible de relever les défis de la transition énergétique mondiale sans la participation active de l'Afrique.

Il est donc essentiel que les États africains renforcent leur capacité de participer de manière collective aux négociations internationales concernant l'architecture financière et l'architecture de paix et de sécurité à l'échelon mondial. Une telle concertation est essentielle en vue d'exercer une plus grande influence sur les modalités de participation et sur les processus décisionnels, l'objectif étant, à terme, de parvenir à une véritable transformation structurelle.

Il est donc crucial de tenir compte de la perspective africaine pour concevoir des solutions efficaces qui s'accordent avec les expériences propres au continent et qui profitent au bien-être mondial.

III. Questions devant servir à orienter le débat

1. Quelles possibilités concrètes s'offrent aux États d'Afrique s'agissant de prendre part à un multilatéralisme en réseau et de former de grands partenariats au niveau mondial ? Quelles sont notamment les stratégies qui leur permettraient d'être mieux représentés (participation récente de l'Union africaine à de grands forums internationaux comme le G20 et nomination de sherpas, par exemple) ?
2. Quels sont les facteurs sous-jacents qui exposent les États d'Afrique aux vents géopolitiques contraires et aux conflits par adversaires interposés, et comment les nations africaines peuvent-elles contrer efficacement ces influences ? Par ailleurs, quelles sont les sources de résilience aux niveaux national, sous-régional et régional ?
3. Dans le Nouvel Agenda pour la paix, le Secrétaire général a demandé la mise en place de cadres et d'organisations solides au niveau régional, en particulier dans les régions dans lesquelles les architectures de sécurité établies de longue date s'effondrent ou n'ont jamais été construites. Comment l'expérience de l'Union africaine peut-elle contribuer aux efforts déployés dans d'autres régions ?

4. Quelles possibilités de collaboration existe-t-il en vue de renforcer les capacités des États et des institutions d’Afrique dans le cadre de la résolution 2719 (2023) du Conseil de sécurité et de la résolution 78/257 de l’Assemblée générale ?

IV. Intervenants et modalités de la réunion

Le débat public sera présidé par le Représentant permanent de la République du Mozambique auprès de l’Organisation des Nations Unies, Pedro Comissário.

Les personnes ci-après prendront la parole devant le Conseil de sécurité :

- Le Secrétaire général de l’Organisation des Nations Unies ;
 - Représentant(e) de l’Union africaine (à confirmer).
-